MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COUR D'APPEL DE COMMERCE DE COTONOU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE COTONOU
Tél. +229 21 31 31 46
Presidence-tcc@tribunalcommercecotonou.bj
www.tribunalcommercecotonou.bj - www.justiceetlegislation.bj

REFORMES EN MATIERE DE JUSTICE COMMERCIALE AU BENIN

REGLEMENT DES LITIGES COMMERCIAUX

- Dans le cadre de la modernisation de la justice commerciale, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre au Bénin.
- Au titre de ces initiatives, l'organisation d'une procédure particulière de recouvrement des créances de faible montant (créance inférieure ou égale à cinq millions de francs FCFA) et la publication régulière des données constituent des innovations majeures.

I. LA PROCEDURE DE RECOUVREMENT DES PETITES CREANCES

Cadre Juridique :

- Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution
- Loi n°2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la Justice en République du Bénin
- Arrêté portant mise en œuvre de la procédure de petites créances

I. LA PROCEDURE DE RECOUVREMENT DES PETITES CREANCES

PARTICULARITES DE LA PROCEDURE

1. LA SAISINE EN LIGNE

- ❑ Accéder à la plateforme du tribunal à l'adresse https://www.tribunalcommercecotonou.bj/activites/petites-creances/procedures-de-petites-creances
- ❑ télécharger le formulaire normalisé
- ❑ Remplir, signer et scanner
- ❑ Soumettre au greffier en chef par voie électronique
- ❑ Le Greffier en chef se charge de la notification aux parties adverses.

- **LA PROCEDURE DE RECOUVREMENT DES PETITES CREANCES**

PARTICULARITES DE LA PROCEDURE

2- ENCADREMENT DE LA PROCEDURE DANS UN DELAI

- L'instruction jusqu'à la décision du juge est enfermée dans un délai de 45 jours. (Art. 768.6 de la loi n°2020-08 du 23 avril 2020)

3- NATURE DE LA DECISION

- Les décisions rendues en matière de petites créances sont en premier et dernier ressort

- **LA PROCEDURE DE RECOUVREMENT DES PETITES CREANCES**

PARTICULARITES DE LA PROCEDURE

4- GRATUITE

- De la saisine du tribunal jusqu'à la délivrance de la décision, la procédure est entièrement gratuite.
- La décision est dispensée des formalités d'enregistrement et de timbres.

II- LA PUBLICATION DE LA DOCUMENTATION SUR LA JUSTICE COMMERCIALE

Comment consulter:

. Connectez-vous à la plateforme du tribunal via le lien www.tribunalcommercecotonou.bj

. Cliquez sur le menu **REGLEMENTATION**

. Coût de la consultation: Gratuit

III. ACCESSIBILITE DES DONNES

- **La publication des rôles d'audience**

Intérêt : La publication des rôles d'audience permet aux justiciables de suivre l'évolution des différentes date d'évocation de leurs affaires et d'avoir un compte rendu de l'audience (l'état exact de leur dossier)

Comment consulter :

. Connectez-vous à la plateforme du tribunal via le lien
www.tribunalcommercecotonou.bj

. Cliquez sur le menu **Audiences**

Coût de la consultation: Gratuit

III. ACCESSIBILITE DES DONNES

- **La publication des décisions de justice**

Les décisions rendues au tribunal de commerce de Cotonou sont consultables à l'adresse: www.tribunalcommercecotonou.bj

. Cliquez sur le menu **DECISIONS DE JUSTICE**

Coût de la consultation: Gratuit

REGLEMENT DES LITIGES COMMERCIAUX

LES PERFORMANCES AU TITRE DE L'ANNEE 2023

RUBRIQUES	PREMIER TRIMESTRE 2023				DEUXIEME TRIMESTRE 2023				TROISIEME TRIMESTRE 2023				QUATRIEME TRIMESTRE 2023				TOTAL
	Janvier	Février	Mars	TOTAL	Avril	Mai	Juin	TOTAL	Juillet	Aout	Septembre	TOTAL	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
AFFAIRES PENDANTES	27	38	26	27	22	25	34	22	35	27	27	35	29	23	21	29	27
AFFAIRES ENROLEES	47	14	32	93	26	39	19	84	27	6	0	33	14	24	19	57	267
STOCK GLOBAL DES DOSSIERS CONNUS PAR LA JURIDICTION EN 2023	74	52	58	120	48	64	53	106	62	33	27	68	43	47	40	86	294
JONCTIONS DE PROCEDURES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AFFAIRES RADIEES	8	2	1	11	1	1	1	3	6	0	0	6	0	6	2	8	28
RESTE AFFAIRES APRES RADIATIONS ET JONCTIONS	66	50	57	109	47	63	52	103	56	33	27	62	43	41	38	78	266
AFFAIRES EN DELIBERE	24				7				12				4				4
JUGEMENTS AVANT DIRE DROIT (ADD)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JUGEMENTS AU FOND	26	26	30	82	15	30	21	66	31	6	0	37	8	20	14	42	227
TAUX DE REGLEMENT DES AFFAIRES (%)	39,39	52,00	52,632	75,23	31,91	47,62	40,38	64,08	55,36	18,18	0	59,68	18,6	48,8	36,84	53,85	85,34
DUREE MOYENNE DE TRAITEMENT DES AFFAIRES CLOTUREES (EN JOURS)	48,63	44,29	36,07	43,00	42,67	57,07	64,68	54,81	59,96	37,33	0,00	48,65	97,00	23,50	53,00	57,83	51,07

REPARTITION DU PERSONNEL DU TCC AU TITRE DE L'ANNEE 2023

CATEGORIES	EFFECTIF				PROPORTION (EN %) DE FEMMES	PROPORTION (EN %) D'HOMME
	HOMMES	FEMMES	ENS-SEMBLE	(EN %)		
Magistrats	4	1	5	13,51	20,00	80,00
Juges Consulaires	4	2	6	16,22	33,33	66,67
Greffiers et Officiers de Justices	7	2	9	24,32	22,22	77,78
Cadres de conception	1	3	4	10,81	75,00	25,00
Cadres intermédiaires	1	10	11	29,73	90,91	9,09
Agents d'exécution	1	1	2	5,41	100,00	100,00
ENSEMBLE	**18**	**19**	**37**	**100,00**	**51,35**	**48,65**

Source : *Cellule statistique du TCC, 2024*

POINTS D'ATTENTION

- Paiement en ligne des frais d'enrôlement
- Le cadre juridique pour les notifications en ligne existe déjà (Article 1.8 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution et Article 6 de la loi 2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice en République du Bénin). La soumission en ligne du formulaire normalisé peut juridiquement se réaliser
- Les suites des demandes adressées au greffier en chef sont notifiées aux justiciables à partir de l'adresse: **greffe.tc-cotonou@justice.bj**

POINTS D'ATTENTION

- Il est tenu dans chaque procédure judiciaire, une conférence préparatoire à l'occasion duquel, les parties définissent avec le tribunal, un calendrier de gestion de la procédure jusqu'au prononcé de la décision
- La règlementation sur la justice commerciale est disponible sur le site du tribunal **www.tribunalcoimmercecotonou.bj** et accessible sans frais
- Les avocats peuvent interagir avec le tribunal par voie électronique en cours de procédure. Ils peuvent faire parvenir au tribunal leurs écritures et pièces via la plateforme dédiée.

JE VOUS REMERCIE

DE VOTRE AIMABLE ATTENTION